



Communes forestières
Haute-Savoie

Photo © Bois des Alpes



n°

19

ette info
printemps
été
2021

Union Régionale des Associations
des Communes Forestières
Auvergne-Rhône-Alpes

256 rue de la République
73000 CHAMBÉRY

04 79 60 49 05

Association loi 1901
SIRET : 428 991 178 00032

Toute les actualités
départementales,
régionales,
nationales.

Zoom spécial - Motion
Les communes forestières
font front aux annonces de
l'Etat sur l'avenir de la forêt
et de l'ONF !

Sommaire p.3

Édito

Comme vous pouvez le constater, ces derniers mois ont été bien chargés ! Nous vous proposons une rétrospective printanière et estivale pour cette lettre info un peu spéciale compte-tenu de l'actualité nationale et de notre mobilisation pour défendre les intérêts des collectivités face aux annonces de l'Etat concernant l'Office National des Forêts (ONF) ! Encore une fois les Communes forestières se mobilisent. Face à la décision du gouvernement d'augmenter la contribution des

communes et collectivités forestières de France et de supprimer près de 500 emplois à l'ONF, **toutes les communes de France sont invitées à voter en conseil municipal**, une motion ferme de soutien que vous trouverez détaillée en page 4. Celle-ci sera à adresser au Premier ministre et au ministre de l'Agriculture. **Répondez à cet appel** lancé par la Fédération nationale des Communes forestières ! Le gouvernement envisage d'augmenter la contribution des 14.000 communes et collectivités forestières françaises pour le financement de l'ONF à hauteur de 7,5 M€ en 2023 puis de 10 M€ par an en 2024-2025.

Nous refusons de payer toute nouvelle contribution, d'autant que celle demandée représente une augmentation des frais de garderie de plus de 40% ! Nous nous insurgeons contre cette politique de délitement du service public. D'ailleurs, cette mobilisation collective montre déjà son efficacité avec deux annonces du gouvernement : des assises de la forêt et du bois fin septembre et une enveloppe supplémentaire de 100 millions d'euros pour la filière dans le cadre du plan de relance. Notre unité nationale fait bouger les choses alors continuons de faire front, ensemble !

Alain Meunier
Président

Ça s'est passé cet été...

juin

17

AG
Association
Cofor 73

23

Formation
forêt-bois Thiers Dore et
Montagne

28

Présentation
Mode opératoire
à Herment & 29 à Manzat

29

2^{ème} réunion des élus référents
foncier forestier de l'UR AURA

29

Inauguration parcelle forêt
pédagogique St P-d'Entremont

30

Événement
de clôture METIS

juillet

01

Présentation
Mode
opératoire

01 - à Condat-en-Combrailles
05 - à Saint-Eloy-les-Mines
06 - à Pontamur
07 - à Thiers
08 - à Saint-Gervais-d'Auvergne

02

Journée
gouvernance
ONF COFOR

03

AG
Association
Cofor 63

06

Schéma
régional
bois
énergie

06

CA
Association
Cofor 01

09

Présentation
convention
Sylv'Acctes

29

Formation
Cofor01,
Brenod

29

AG
Association
Cofor 26

août

Agenda

Septembre

01- Comité des ventes

03- Réunion tripartite ONF Scieurs Cofor

07- Sommet mondial de la biodiversité

16- Formation bois construction, Valence Romans Agglo

17- Rencontre avec le Préfet de Région

Conférence animée bois énergie, Annecy

21- Réunion d'équipe UR-AD Cofor Aura

23 -

Formation- Élu.es, saisissez-vous des enjeux
autour de la forêt et du bois»
Grenoble, Cofor38

Réunion de préparation des Assises

Départementales de la Filière Forêt Bois, Bourg
en Bresse, Cofor01

24 -

Comité Régionale pour la Stratégie des Aires
Protégées

25 -

AG Association Cofor38

28 -

Ventes Publiques d'Automne, Nantua

29 -

COPIIL stratégie locale commune de préservation
du massif de la faune sauvage dans le massif de
Champfromier/Chalam

30 -

Visite chantier ONF à saint michel sur Savasse, Cofor26

AG Association Cofor74

Octobre

01

Journée technique ONF-FNE à Vollore-Montagne
CA CoforAURA

02 - 03

Conférence animée bois énergie- Ballaison

Fête du bois et de la forêt- Stand Cofor74

04 -

AG Association Cofor01

05 -

Séminaire Régional pour la Stratégie Régionale des
Services Socio-Environnementaux rendus par la forêt

Visite collège de Saint Donat sur l'herbasse- BDA

07 -

Séminaire technique Renfort

11 -

Inauguration forêt pédagogique Laveissière Cofor15

12 -

Réunion d'équipe

19 -

Stand cofor 26 au salon des maires 07/26

20 -

Assemblée générale de la FNCOFOR

Formation élus de Thiers Dore et Montagne Cofor63

21 -

Assises Départementales de la Filière Forêt Bois
dans l'Ain, Nantua

22 -

Carrefour des collectivités territoriales- Zénith
d'Auvergne- Cofor63

Sommaire

Zoom | Motion ferme d'opposition
**Les communes forestières font front
aux annonces de l'Etat sur l'avenir de
la forêt et de l'ONF !** p.4



ACTUALITÉS LOCALES p.7

Mise en place d'un réseau de places de stockage
Accompagnement gratuit pour la réalisation de vos états des lieux avant les chantiers forestiers
Le CSMB Soutient la réhabilitation des espaces forestiers sinistrés : Aide pour la préparation des sols suite à sinistre.



ACTUALITÉS RÉGIONALES p.10

Stratégie commerciale | Crise sur le bois

Bois énergie | Conférences animées

Bois énergie | APP «Aides à la logistiques»

Bois construction | Lancement du réseau des élus référents

Montagne | Intervention officielle au Sommet mondial de la biodiversité

Montagne | Rétrospective et bilan du projet européen REDIAFOR : multifonctionnalité et conflits en forêt

Public/privé | Clôture du projet METIS

Pédagogie | Inauguration de la première parcelle de forêt pédagogique en AURA

Formation des collectivités | La certification qualité

Abonnez-vous !



Restons connectés,
communiquons ensemble sur Twitter.

ACTUALITÉS DÉPARTEMENTALES p.12



Équilibre forêt-gibier dans l'Ain



Mise en place d'un mode opératoire pour les états des lieux de voirie en Belledonne



Mise en place d'un mode opératoire pour les états des lieux de voirie en Belledonne
Ventes publiques de printemps 2021, du jamais vu !



Présentation du nouveau chargé de missions
Bilan des ventes de bois printemps



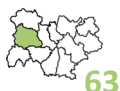
Vente ONF de printemps 2021



Élection de Michel Clemensat à la présidence de l'association des communes forestières du Massif Central



Rencontre avec le Sénateur Stéphane Sautarel
AG 2021 – bilan annuel et débats sur les arbitrages de l'état sur le prochain cop



Enjeux forestiers sur Clermont Auvergne Métropole
Embellie sur les ventes de bois 2021
Formations modes opératoires voirie forestière



Nous trouver

@CoforAURA, @Cofor07, @fncofor
#communesforestieres

Zoom

Les communes forestières font front aux annonces de l'Etat sur l'avenir de la forêt et de l'ONF !

Motion ferme d'opposition des Communes forestières Auvergne-Rhône-Alpes

CONSIDÉRANT :

- > Les arbitrages conclus pour le Contrat Etat- ONF 2021-2025 par les ministères de l'agriculture, de la transition écologique et de la cohésion des territoires, qui ont été présentés, le 10 juin 21 à Dominique JARLIER, Président de la Fédération nationale des Communes forestières, et prévoyant : la réduction des effectifs ONF à hauteur de 95 ETP par an sur la période 2021 à 2025 soit la suppression de 475 ETP et une contribution additionnelle des communes à hauteur de 7,5 M€ en 2023 puis de 10 M€ par an en 2024-2025 ;
- > Nos communes qui rencontrent de plus en plus de difficultés de fonctionnement
- > Les communes forestières AURA qui ont pris des décisions de réorientation de leur stratégie commerciale sur la période 2019-2020
- > Les communes d'AURA qui jouent le jeu de l'intérêt général en suivant ces décisions mais qui en payent le prix dans la conjoncture de crise sur le bois
- > L'hétérogénéité de la ressource forestière en AURA (essences, diamètres, difficultés d'exploitation) et les forêts communales d'AURA situées majoritairement en montagne ou sur des secteurs de pentes
- > La non-attractivité d'une partie de cette ressource bois de mauvaise qualité ou économiquement non rentable à exploiter qui croît d'année en année et qui d'un point de vue de l'intérêt général, de l'urgence sanitaire des forêts, de la gestion des risques, doit continuer à être gérée durablement dans ces massifs défavorisés (entretien /régénération/ résilience des peuplements),
- > La gestion multifonctionnelle et durable des forêts publiques au travers du Régime forestier, qui contribue très fortement à leurs services écosystémiques en adaptant la sylviculture, aux handicaps montagnes, aux crises sanitaires et aléas climatiques d'ampleur.

Photos : Les administrateurs de l'Union Régionale ont répondu présents et se sont mobilisés pour défendre les intérêts des collectivités face aux annonces de l'Etat concernant l'ONF au CA de la Fncofor à Clermont-Ferrand les 24 et 25 juin 2021.



CONSIDÉRANT :

- > Les rapports successifs sur la forêt et le bois par Anne-Laure CATTELOT, Députée du Nord en juillet 2020, par la Cour des comptes en avril 2020, par Anne-Catherine LOISIER, Sénatrice de Côte-d'Or en juin 2019,
- > Le rapport de la mission interministérielle de conseil n°18134 sur l'évaluation du contrat d'objectifs et de performance de l'ONF en juillet 2019,
- > Le Manifeste des Communes forestières « Refonder la gestion durable de la forêt française » en juin 2019.



LES ÉLUS DES COMMUNES FORESTIÈRES AURA

S'OPPOSENT :

- > À toute réduction du service public forestier auprès des communes en application du Régime forestier,
- > Au principe de payer plus de contribution au financement de l'ONF pour moins de services sur le terrain et une non-considération par l'Etat des demandes des communes forestières d'évolution de ce service public, consignées dans le « Manifeste des Communes forestières » et reprises dans les derniers rapports parlementaires,
- > Toute baisse des effectifs de terrain de l'ONF conduisant à une réduction des services de l'ONF auprès des communes.

DEMANDENT QUE L'ÉTAT :

- > Redéfinisse enfin l'ambition politique qu'il se donne pour la mise en œuvre de sa politique nationale forestière comme il l'a fait pour la politique de l'eau et de la biodiversité
- > Assume financièrement son rôle de garant de l'intérêt général des forêts ;
- > Mette en place, avec les moyens afférents, et en s'appuyant sur les élus, un véritable service public qui serve à toutes les filières, qui serve pour la population et qui bénéficie au climat.
- > Prenne en compte les propositions et attentes des Communes forestières formulées dans le manifeste,
- > Accompagne rapidement la mise en place d'un prêt à taux zéro (fonds d'amorçage) qui couvre les frais de mobilisation de la ressource entre l'engagement des dépenses et la perception des recettes pour les communes s'engageant dans les contrats d'approvisionnement avec les entreprises afin de dégager l'avance de trésorerie faite actuellement par l'ONF aux communes (VEG) ;
- > Tienne compte des demandes portées en Région AURA d'adaptation des critères, simplification et aboutissement des procédures pour une efficacité sur le terrain et au niveau administratif des aides de l'Etat et de l'Europe. (exemple actuel du plan de relance sur la reconstitution des peuplements).

TÉLÉCHARGEZ ICI LA MOTION ET LE MODÈLE DE DÉLIBÉRATION :

http://www.fncofor.fr/continuons-mobilisation-contre-cop-onf-4_3259.php



Rappel



PLAN DE RELANCE



Nous rappelons aux communes concernées par des enjeux de reconstitution et renouvellement des peuplements forestiers sinistrés par les scolytes ou impactées par le Changement Climatique, que **le Plan de Relance de l'Etat permet un accompagnement financier**. Les délais pour mobiliser ces financements sont très contraints dans le temps ! Les communes qui souhaitent bénéficier de ce dispositif qui permet **entre 60 et 80% d'aides** doivent se manifester sans délais afin d'enclencher le dépôt du dossier de demande de subvention au plus vite cet automne. Pour des informations sur les critères, les travaux de reconstitution éligibles, les taux, les modèles de délibération, **contactez votre association de communes forestières ou votre Technicien Forestier Territorial**.

En savoir + : <http://communesforestieres-aura.org/puy-dome.php?NoIDA=903>



Mise en place d'un réseau de places de stockage

Lors du printemps 2021, l'association des communes forestières de la Haute-Savoie a convié le groupement des scieurs 73-74 ainsi que l'ONF afin de partager les éventuelles difficultés et revendications de chacun pour garantir une synergie entre les forestiers et les entreprises de première transformation. A l'issue de cette réunion, une priorité de travail a été donnée au développement du réseau départemental de places de stockage. De tailles différentes en fonction de leurs usages, elles présentent un intérêt certain pour l'ensemble des acteurs de la filière ;

- Les petites places de dépôt à l'échelle d'une forêt : Ces plateformes d'environ 400 m² présentent un intérêt lors du transport des bois lorsque les places de dépôt en forêt sont insuffisantes ou lorsque que les routes imposent des demi-charges. Elles sont par conséquent très proches des massifs forestiers où les bois seront exploités.

- Les places de taille moyenne à l'échelle d'un grand massif ou d'une vallée : Ces plateformes d'une superficie d'environ 1000 m² sont intéressantes pour stocker le bois durant la période hivernale (elles n'ont pas besoin d'être arrosées). Elles doivent être positionnées sur un axe de convergence entre plusieurs massifs forestiers. Ces places de stockage seront garantes d'un meilleur cadencement dans l'exploitation et l'approvisionnement en bois des scieries dans le cadre des contrats d'approvisionnement notamment. Les transformateurs peuvent ainsi niveler et maintenir une production identique toute l'année. Cela permet donc aux scieurs de s'affranchir de l'avance de trésorerie nécessaire à l'achat d'une grande quantité de bois avant l'hiver.

- Les grandes places de stockage à l'échelle d'un pays : De taille importante, ces plateformes permettent le stockage d'une grande quantité de bois sur des périodes plus longues. La mise en place d'un système d'arrosage sur ce type de plateforme permet de conserver les grumes de la pique et éviter toute dépréciation du produit. Là encore, c'est un objectif de cadencement qui est recherché afin de garantir la meilleure valorisation du bois des communes. Le stockage et la mise progressive du bois sur le marché permettent de prévenir une situation d'offre supérieure à la demande qui générerait une chute des prix. Enfin, comme le démontrent de récents événements (tempête de juillet 2019 et crise scolyte), les grandes places de stockage sont indispensables lors de la survenue d'un sinistre. En effet, l'expérience de Magland a démontré l'intérêt d'une grande place de stockage avec arrosage car celle-ci a permis de vidanger les produits accidentels pour préparer la reconstitution/régénération, sécuriser le site, commercialiser progressivement les arbres tombés sans qu'ils se déprécient lors du stockage et ainsi éviter d'inonder le marché local.

Vous l'aurez compris, les places de stockage sont un outil indispensable pour optimiser la valorisation de votre ressource forestière communale par des entreprises du territoire. L'association des communes forestières de la Haute-Savoie s'associe donc avec l'ONF pour mettre en place un maillage homogène sur le département. Cependant, la recherche et la création de ces places de stockage, quel que soit leur taille et leur usage, ne peut se faire qu'avec votre concours en tant que propriétaire foncier et forestier. D'ailleurs, dans le cadre de ce projet, l'association des communes forestières de la Haute-Savoie pourra s'appuyer sur l'étude des biens sans maître de votre commune afin de trouver des terrains à moindre frais. Alors, si vous souhaitez que l'association mène cette étude sur les biens sans maître ou si vous disposez de parcelles pouvant être valorisées dans le cadre de ce projet, veuillez vous rapprocher de notre chargé de mission départemental : Amaury BAIN.

Accompagnement gratuit pour la réalisation de vos états des lieux avant les chantiers forestiers

La Chambre d'Agriculture vous accompagne gratuitement pour la réalisation de vos états des lieux avant les chantiers forestiers

Souvent à l'origine de conflits entre l'exploitant/acheteur et la commune, les dégradations sur les routes forestières sont régulières et les remises en état sont compliquées à obtenir faute de preuves tangibles. Afin de se prévenir de ce type de situation, pendant longtemps et encore aujourd'hui certaines communes ont décidé d'imposer une caution aux entreprises utilisant des routes et chemin communaux. Cependant, cette pratique est formellement interdite. Qui plus est, elle sert davantage de menace aux entreprises qui ont pourtant pris la peine de déclarer leur chantier.

Aussi, l'association des communes forestières de la Haute-Savoie souhaite mettre en avant la réalisation d'états des lieux systématiques dès lors qu'un chantier forestier est déclaré en Mairie.

En effet, dès lors qu'une entreprise déclare son chantier à la commune, les deux partis s'engagent à procéder à un état des lieux avant et après travaux afin de prévenir tout conflit en cas de dégât. Cependant, afin de garantir un avis objectif sur les éventuels dégâts constatés, il est nécessaire de faire appel à une tiers personne, autre qu'un élu de la commune et l'exploitant/acheteur de bois. Pour cela, la Chambre d'Agriculture propose de réaliser ces états des lieux gratuitement avec les communes. Ce service rendu est financé par le retour de la taxe foncière sur les propriétés non bâties. Malheureusement très peu sollicitées à ce sujet, la Chambre d'agriculture et l'association des communes forestières de la Haute-Savoie vous invitent fortement à prendre en considération ce service gratuit qui permet de prévenir nombre de conflits sur les routes et voies communales.

Le CSMB soutient la réhabilitation des espaces forestiers sinistrés : aide pour la préparation des sols suite à sinistre.

Dans le cadre des évolutions climatiques, les sinistres sont hélas de plus en plus fréquents dans nos forêts. Si la replantation est aujourd'hui soutenue par l'Etat dans le cadre du plan de relance, ce n'est pas le cas de l'ensemble des travaux de remise en état préalables à toute plantation. C'est pourquoi, le Conseil Savoie Mont-Blanc lance un nouvel Appel à Projet 2021 « Accompagner l'adaptation des massifs forestiers de haute montagne au changement climatique par le soutien à la réhabilitation des espaces forestiers sinistrés ». Le CSMB a décidé de soutenir les investissements structurants en forêt pour permettre la réhabilitation des espaces forestiers sinistrés par les tempêtes, attaques sanitaires, avalanches et incendies.

Aussi, vous pourrez bénéficier d'une subvention correspondant à **80%** du montant des travaux plafonnée à 3 000 € HT / ha (maîtrise d'œuvre comprise) avec une subvention par dossier de 1 000 € au minimum et 25 000 € au maximum.

Toutefois, seuls ces travaux sont éligibles à cette aide :

- 1 : Stabilisation des terrains par mise en andain des branches et nettoyage du sol pour permettre l'éventuelle installation de la régénération naturelle ou d'un regarni de plants forestiers, tout en favorisant l'hétérogénéité des peuplements et en particulier dans leurs structurations verticales.
- 2 : Sécurisation des souches, troncs abandonnés et chandelles par mise en andains horizontaux faisant office de « piège à feuilles » permettant une stabilisation des versants (chute de pierre, glissement de culées de grumes, etc).
- 3 : Réhabilitation des sentiers et pistes forestières

Si cette aide vous intéresse, vous pouvez vous rapprocher de notre chargé de mission départemental pour plus de renseignements ou vous pouvez également d'ores et déjà déposer un dossier de candidature. Attention néanmoins, les candidatures sont à déposer avant 1er septembre 2021 auprès du Secrétariat Général du Conseil Savoie Mont Blanc, 1 rue du 30e Régiment d'infanterie CS 32444, 74041 ANNECY CEDEX.

Actualités régionales



Stratégie commerciale

Conférences animées

Dans notre région Auvergne-Rhône-Alpes, les ventes de bois des forêts publiques ont d'abord dégringolé avec moins 50% en 2020. En 2021, le regain d'intérêt pour la ressource bois est effectif mais contextuel et sans garanties d'installation dans la durée. Dans cette situation de grande fluctuation du marché du bois due à cette triple crise sanitaire, le bois de nos forêts doit continuer à être mobilisé dans le cadre d'une gestion durable au profit de nos entreprises implantées dans les territoires.

Comment les Communes forestières et l'ONF en Auvergne-Rhône-Alpes agissent en ce sens ? Il en va de l'état sanitaire de notre forêt, de sa capacité à être régénérée pour fournir du bois de qualité à nos entreprises pour l'avenir directement lié aussi aux recettes des communes. Focus sur la stratégie commerciale définie en 2020 et les projets pilotes où la solidarité entre les communes porte ses premiers fruits !

[Lire la suite](#)



Bois énergie

Conférences animées

Les communes forestières ont créé un outil innovant d'éducation populaire autour de la forêt et du bois : les conférences animées !

[Lire la suite](#)

APP «Aides à la logistique»

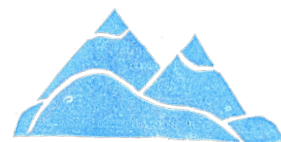
Postulez ! [Lire la suite](#)



Bois construction

Lancement du réseau des élus référents

Le réseau des élus référents foncier est aminé par son président Alain Féougier, qui suit la thématique du bois construction et des certifications depuis plusieurs années et par la référente régionale bois construction de l'équipe des Communes forestières en Auvergne-Rhône-Alpes . [Lire la suite](#)



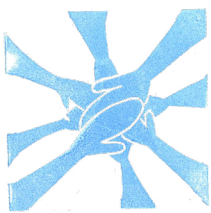
Montagne

Intervention officielle au Sommet mondial de la biodiversité

Le 7 septembre dernier les communes forestières ont présenté officiellement à l'uicn, la contribution opérationnelle de l'équipe française de la suera : « Forêts multifonctionnelles : des solutions basées sur la nature comme outils pour une résilience holistique des territoires alpins ». [Lire la suite](#)

Rétrospectives et bilan du projet européen REDIAFOR : multifonctionnalité et conflits en forêt.

Lancé en septembre 2019 le projet REDIAFOR-pour Multifunctional forest in the Alps REinforcing DIALogue, est arrivé à son terme. Retour sur les objectifs et la dynamique du projet, ses résultats et les perspectives futures. [Lire la suite](#)



Public/privé

Clôture du projet METIS

Les acteurs du consortium ont relevé le challenge d'accroître la plus-value issue des différents rôles de la forêt, par un travail collaboratif entre acteurs publics et privés à l'échelle de territoires. Retour sur la journée de clôture du projet METIS le 30 Juin 2021. [Lire la suite](#)



Pédagogie

Inauguration de la première parcelle de forêt pédagogique en AURA

Le 29 juin dernier avait lieu l'inauguration de la première Forêt pédagogique d'Auvergne-Rhône-Alpes à Saint-Pierre-d'Entremont (Savoie) dans le cadre du programme «Dans 1000 communes la forêt fait école». Retour en son et en images ! [Lire la suite](#)



Formation des collectivités

La certification qualité

L'Union Régionale Auvergne Rhône Alpes est actuellement entrée dans une démarche de certification de ses formations.. [Lire la suite](#)

Actualités départementales



Équilibre forêt-gibier dans l'Ain

Tandis qu'un effort considérable est demandé pour reconstituer les peuplements forestiers de notre département, la question de l'équilibre forêt-gibier revient au centre des préoccupations des élus.

[Lire la suite](#)



Mise en place d'un réseau de places de stockage

Zoom sur le travail de développement du réseau départemental de places de stockage. [Lire la suite](#)

Accompagnement gratuit pour la réalisation de vos états des lieux avant les chantiers forestiers

Les cofor 74 souhaitent mettre en avant la réalisation d'états des lieux systématiques dès lors qu'un chantier forestier est déclaré en Mairie. [Lire la suite](#)

Le CSMB Soutient la réhabilitation des espaces forestiers sinistrés : Aide pour la préparation des sols suite à sinistre.

Le Conseil Savoie Mont-Blanc lance un nouvel Appel à Projet 2021 « Accompagner l'adaptation des massifs forestiers de haute montagne au changement climatique par le soutien à la réhabilitation des espaces forestiers sinistrés » [Lire la suite](#)



Mise en place d'un mode opératoire pour les états des lieux de voirie en Belledonne

Sortie des bois, passage des engins forestiers sur la desserte communale, partage des chemins... Voilà des sujets qui peuvent être à l'origine d'un certain nombre de tensions dans nos territoires ruraux et forestiers. Sur le massif de Belledonne, cette problématique est particulièrement présente, c'est pourquoi un travail a été enclenché par l'Espace Belledonne. Explications. [Lire la suite](#)



Mise en place d'un mode opératoire pour les états des lieux de voirie en Belledonne

Sortie des bois, passage des engins forestiers sur la desserte communale, partage des chemins... Voilà des sujets qui peuvent être à l'origine d'un certain nombre de tensions dans nos territoires ruraux et forestiers. Sur le massif de Belledonne, cette problématique est particulièrement présente, c'est pourquoi un travail a été enclenché par l'Espace Belledonne. Explications. [Lire la suite](#)

Ventes publiques de printemps 2021, du jamais vu !

Cet article propose l'analyse conjointe de l'ONF et des Communes forestières concernant les résultats des ventes publiques exceptionnelles de printemps 2021 qui se sont tenues le 10 juin, de façon dématérialisée. [Lire la suite](#)



Présentation du nouveau chargé de missions

Florian MALISZEWSKI vient remplacer Dorian CABLAT au sein de l'association Communes Forestières de la Drôme. Il poursuivra les actions menées par celui-ci auprès des différents partenaires et élus locaux. [Lire la suite](#)

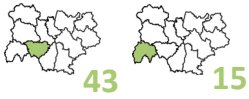
Bilan des ventes de bois printemps

Le 12 mai 2021 a eu lieu les ventes en ligne de bois ONF de printemps. L'Office national des forêts (ONF) est chargé de vendre les bois issus des forêts pour lesquelles il assure la gestion, dont les forêts communales. [Lire la suite](#)



Vente ONF de printemps 2021

Le 12 mai 2021 se sont tenues les ventes de bois bi-départementales de la Drôme et de l'Ardèche, organisées par l'Office national des forêts (ONF). [Lire la suite](#)



Élection de Michel Clemensat à la présidence de l'association des communes forestières du Massif Central

Les Communes forestières sont impliquées à l'échelle du Massif central, où les enjeux forestiers du territoire sont portés par les élus au sein du groupe bois du comité de massif. Lors du renouvellement des élus qui compose le bureau, Michel CLEMENSAT a été élu président de l'Association. [Lire la suite](#)

Rencontre avec le Sénateur Stéphane Sautarel

Invité par M. Louis CHAMBON, Vice-président de l'Association, le sénateur M. Stéphane Sautarel est venu au Falgoux pour discuter pendant une matinée des enjeux de la filière forêt-bois et les préoccupations des communes sur la gestion de leurs forêts.

[Lire la suite](#)

AG 2021 – bilan annuel et débats sur les arbitrages de l'état sur le prochain cop

Lors de l'Assemblée générale ordinaire de l'Association du Cantal pour l'année 2021, les élus présents ont eu l'occasion d'inaugurer les premiers débats et affirmer leurs revendications autour des arbitrages récents de l'Etat sur le futur Contrat d'Objectifs et de Performance.

[Lire la suite](#)



Enjeux forestiers sur Clermont Auvergne Métropole

A la demande des élus de Clermont Auvergne Métropole, l'Association des Communes forestières du Puy-de-Dôme a présenté un diagnostic forestier territorial aux élus et salariés de la Métropole et de ses communes membres. [Lire la suite](#)

Embellie sur les ventes de bois 2021

En complément d'autres modes de vente tels que les contrats d'approvisionnement et la vente de lots présentés sur un catalogue continu en ligne, l'ONF a organisé deux ventes publiques de bois concernant les forêts publiques du Puy-de-Dôme.

[Lire la suite](#)

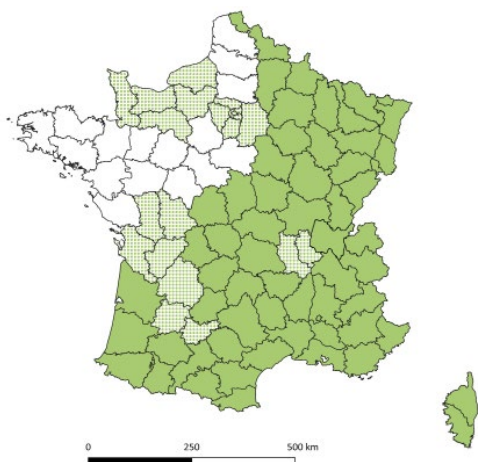
Formations modes opératoires voirie forestière

Dans le cadre des Modes opératoires voirie forestière, les élus référents choisis par les communes sont en contact direct avec les responsables des chantiers forestiers d'exploitation et de débardage. Se former pour limiter les problèmes potentiels... [Lire la suite](#)



Jun 2021 | Inauguration de la première parcelle de forêt pédagogique d'Auvergne-Rhône-Alpes à Saint-Pierre-d'Entremont (73).

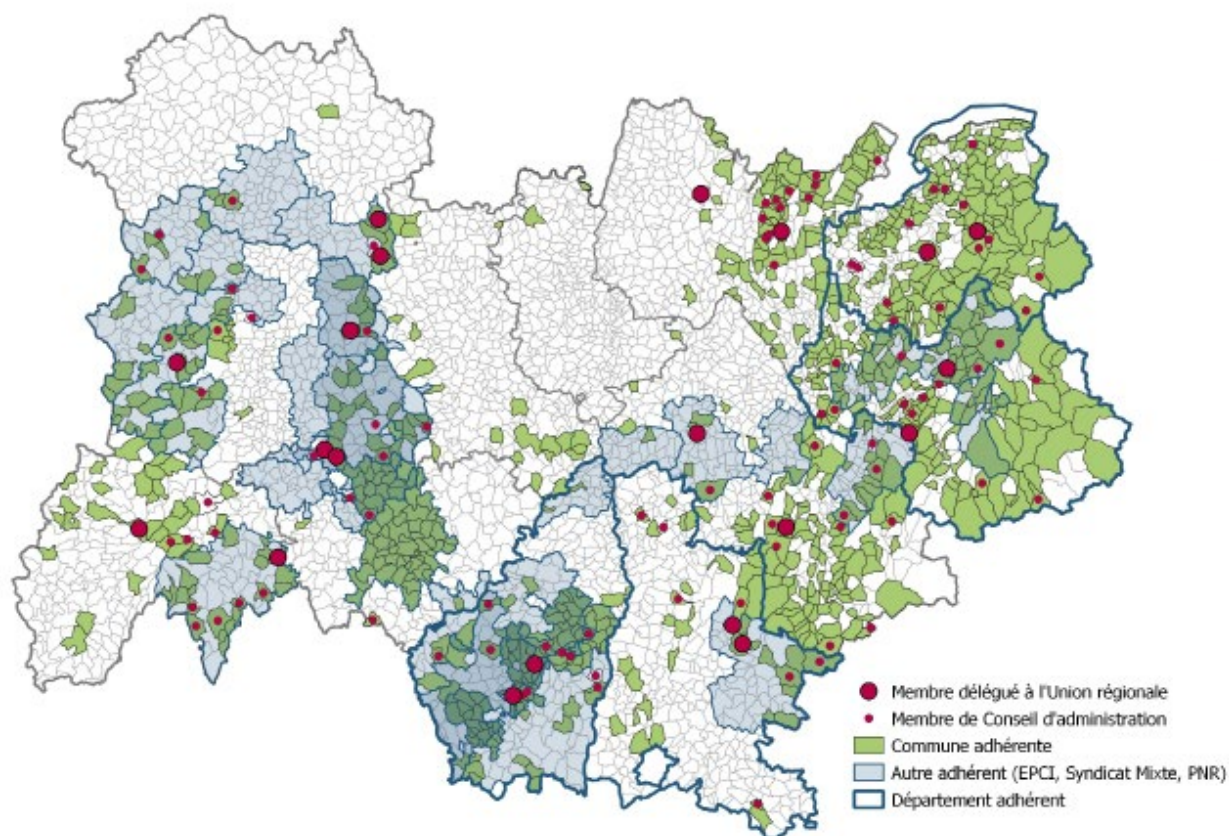
Le réseau



Développement du réseau en 2020 à l'échelle nationale.

Les Communes forestières Auvergne-Rhône-Alpes comptent :

- 974 adhérents
- Plus de 430 élus ont participé aux Assemblées générales départementales à l'automne 2020
- 112 administrateurs maillent le territoire régional
- 10 Présidents départementaux ont été élus pour la nouvelle mandature de 6 ans
- 20 élus siègent à l'Union régionale et 10 sont membres du Conseil d'administration



En 2020, en Auvergne-Rhône-Alpes

plus de
38

FORMATIONS

plus de
607

ÉLUS
FORMÉS

plus de
82

TECHNICIENS
ET AGENTS DE
COLLECTIVITÉS

Les publications de la Fédération



Documents [disponibles en ligne](#) et aussi dans vos boîtes mails.

À LA UNE DE LA FÉDÉRATION

Cliquez sur chaque article pour accéder directement [au site de la Fédération](#).

Téléchargez l'application « Guide de l'élu forestier »



[Continuons la mobilisation contre le COP Etat-ONF](#)

En juin dernier, nous avons appris l'annonce inacceptable faite par le gouvernement d'augmenter la contribution des 14.000 communes et collectivités forestières françaises pour le financement de l'Office National des Forêts (ONF) à hauteur de 7,5 M€ en 2023 puis de 10 M€ par an en 2024-2025 et de supprimer près de 500 emplois temps plein à l'ONF.

[Contrat État-ONF : la honte et la trahison](#)

A 15 voix pour et 15 contre, l'État reste sourd au vote d'opposition de toutes les parties prenantes: collectivités, filière, syndicats et personnalités qualifiées, présentes au conseil d'administration de l'Office National des Forêts (ONF) le 2 juillet 2021. Le Président Dominique Jarlier va réunir rapidement l'exécutif de la Fédération nationale des Communes forestières pour décider des mesures à mettre en oeuvre.

[Contre la fuite des grumes de chênes, le label UE](#)

La Fédération nationale des Communes forestières (FNCOFOR) a récemment participé à plusieurs réunions interprofessionnelles sur la crise d'approvisionnement du chêne, en présence du ministre de l'Agriculture, l'occasion de rappeler sa position en faveur du label UE qu'elle a contribué à construire. Il y a 5 ans, avec l'appui de l'Etat et de la Fédération Nationale du Bois (FNB), la FNCOFOR a soutenu le label chêne Union Européenne.

[Avec A.R.T. , vous pouvez évaluer les retombées territoriales de votre projet bois. Faites le test!](#)

Les Communes forestières mettent en ligne un tout nouvel outil dénommé A.R.T. (Analyse des Retombées Territoriales). Il permet de mesurer l'impact des investissements d'une collectivité sur son territoire pour un projet de construction, réhabilitation et aménagement en bois. Plus le bois est local et mis en oeuvre par des entreprises de proximité, plus le retour sur le territoire est élevé.

[Plan de relance : les Communes forestières maintiennent les interventions sur la règle de minimis](#)

Dans le Plan de relance, l'Etat dédie 150 M€ pour aider les propriétaires forestiers à renouveler leurs forêts et garantir la résilience des écosystèmes forestiers, dans le contexte du changement climatique. L'objectif est d'améliorer, adapter ou reconstituer 45 000 ha de forêts avec environ 50 millions d'arbres.

Nous contacter



Union Régionale des Associations des Communes Forestières Auvergne-Rhône-Alpes

256 rue de la République
73000 CHAMBÉRY
04 79 60 49 05

Alain Meunier - *Président*

Jessica Masson - *Directrice*

06 27 24 94 59 | jessica.masson@communesforestieres.org

Wilfried Tissot - *Référent régional bois énergie Transition énergétique*

07 77 38 47 94 | wilfried.tissot@communesforestieres.org

Héloïse Allec - *Référente régionale bois construction*

06 62 36 99 25 | heloise.allec@communesforestieres.org



Ain

VisioBois
271 route de l'Alagnier
01110 CORMARANCHE-EN-BUGEY

Patrick Chaize - *Président*

Bastien Brunet - *Référent régional biodiversité et chargé de mission de l'Ain*

06 65 24 69 16 | bastien.brunet@communesforestieres.org



Haute-Savoie

715 route de Saint Félix
ZAE Rumilly Sud
74 150 RUMILLY

Loic Hervé - *Président*

Amaury Bain - *Chargée de mission de la Haute-Savoie*

06 61 93 73 49 | amaury.bain@communesforestieres.org



Savoie

256, rue de la République
73000 CHAMBÉRY

Georges Communal - *Président*

Lucile Buisson - *Chargée de mission de la Savoie*

06 22 92 06 50 | lucile.buisson@communesforestieres.org



Isère

1 Place Pasteur
38000 GRENOBLE

Guy Charron - *Président*

Valentin Berlioux - *Chargé de mission de l'Isère*

07 67 40 30 20 | isere@communesforestieres.org



Ardèche

10 place Olivier de Serres
07200 AUBENAS

Alain Féougier - *Président*

En cours - *Chargée de mission de l'Ardèche*

06 08 01 06 74 | benjamin.lecarpentier@communesforestieres.org



Drôme

2 avenue Maurice Faure
26150 DIE

Jean-Paul Eymard - *Président*

Florian Maliszewski - *Responsable régional formation et chargé de mission*

06 46 41 45 18 | dorian.cablat@communesforestieres.org



Haute-Loire | Puy-de-Dôme | Loire | Allier | Cantal

Maison de la forêt et du bois
10 allée des eaux et forêts
63370 LEMPDES

Dominique Jarlier - *Président*

Guillaume David - *Référent régional foncier et chargé de mission Puy-de-Dôme*

06 10 78 76 55 | guillaume.david@communesforestieres.org

Jacques Terracol - *Président des Communes forestières de l'Allier*

Mélanie Decherf - *Chargée de mission de l'Allier, de la Loire et du Puy-de-Dôme*

06 59 21 26 63 | melanie.decherf@communesforestieres.org

Michel Clémensat - *Président des Communes forestières de Haute-Loire*

Jean-Marc Boudou - *Président des Communes forestières du Cantal*

Jérémie Trubert - *Référent régional équilibre sylvo-cynégétique*

et chargé de mission du Cantal et de Haute-Loire

06 65 20 07 25 | jeremie.trubert@communesforestieres.org

